

CONCERTATION

Orano / XTC New Energy

Du 5 février au 31 mars 2024

Projet de fabrication de matériaux et de recyclage de batteries électriques dans le Dunkerquois

Compte rendu de la réunion de partage des contributions

Jeudi 28 mars 2024 de 18h15 à 20h20 à la salle des commissions de la Communauté urbaine de Dunkerque à Dunkerque

Nombre de participants : 28 en salle + 3 en ligne (via Zoom)

Intervenants des maîtres d'ouvrage :

- Thomas BRION, directeur projet P-CAM/CAM, groupe Orano
- Michael Wentao LIU, directeur régional Europe et Amérique du Nord, XTC New Energy
- David Kunpeng HUANG, responsable administratif et traducteur, XTC New Energy
- François MAILLARD, directeur de projet, RTE
- Arnaud DUVAL, directeur de projet transition énergétique, Air Liquide France Industrie

Garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) :

- Christophe BACHOLLE
- Jean-Louis LAURE
- Anne-Marie ROYAL

Modérateur :

- Simon BLEAU, PARIMAGE

1. INTRODUCTION

Simon Bleau introduit la réunion et rappelle les règles relatives au droit à l'image.

Laurent Pidoux, Directeur général des services de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), accueille au nom de la collectivité les participants et évoque l'ensemble des projets du territoire, qui se transforme avec une spécialisation industrielle dans le secteur de la batterie. Il reconnaît l'importance des concertations pour faire évoluer les projets dans le bon sens. Il rappelle que le projet d'Orano et de XTC New Energy est indispensable pour la CUD pour compléter la chaîne de valeur de la batterie. La communauté urbaine, de son côté, est en train de s'adapter, pour accueillir l'ensemble des projets industriels dont le projet d'Orano et de XTC New Energy : le logement (pour accueillir dignement l'ensemble des nouveaux salariés des différentes usines), la mobilité (avec le bus gratuit et les projets d'usines sans parkings), la formation (avec une mobilisation aux côtés des différents acteurs pour adapter les formations), la santé (avec le développement d'une offre de santé et de solidarité sur le territoire). Il conclut sur la volonté de la CUD faire du dunkerquois un « *territoire décarboné* » et innovant avec la transformation de la production industrielle et l'adaptation du territoire.

Simon Bleau présente le programme de la soirée, l'ensemble des intervenants et les garants de la CNDP.

2. LE PROJET D'ORANO ET DE XTC NEW ENERGY

La présentation commence par la diffusion d'un [film](#).

Thomas Brion présente l'implantation du projet sur le site Quai à Pondéreux Ouest, sur les communes de Gravelines et de Loon-Plage. Il présente l'ensemble des composantes du projet : les trois usines, le raccordement électrique, la fourniture d'oxygène et d'azote, le centre administratif et les centres de R&D CAM et P-CAM. Il présente ensuite l'intérêt de positionner l'ensemble des usines sur un même site, créant un cercle vertueux avec d'autres entreprises proches géographiquement, permettant de limiter les transports entrants et sortants entre ces entreprises.

3. RETOUR SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

Un [film](#) présentant un certain nombre d'échanges, de questions et d'avis exprimés pendant la concertation, est diffusé.

Simon Bleau présente les chiffres clés de la concertation. *Cf. diapositive 11.*

Jean-Louis Laure, garant de la concertation, présente le ressenti des garants sur la concertation. Il note une difficulté à mobiliser le grand public sur la concertation, au regard de l'ambition du projet. La participation significative des acteurs du territoire doit tout de même être notée. Il indique également que le dialogue a été serein et constructif sur l'ensemble de la concertation. Il présente ensuite deux particularités du projet :

- une maîtrise d'ouvrage complexe, avec quelques questions sur le partenariat franco-chinois entre Orano et XTC New Energy ;
- un paradoxe entre la complexité du projet et son éloignement des préoccupations du grand public d'une part, et la lisibilité apportée par ce projet générateur de synergies industrielles dans une chaîne de valeur d'autre part.

Enfin, il présente quelques éléments de contexte entourant le projet, et qui ont pu avoir un impact sur les sujets discutés dans le cadre de la concertation : le risque de submersion avec les inondations dans l'Audomarois ; les tensions géopolitiques impactant la question des ressources en matériaux critiques ; la crise agricole, mettant les sujets de compensation et de gestion de l'eau au cœur des débats ; la baisse de l'engouement pour le véhicule électrique au regard notamment des enjeux d'accessibilité économique.

Il conclut en précisant que le territoire a été très sollicité par de nombreuses concertations, ce qui pourrait expliquer la faible participation du public. Il indique finalement que la concertation, procédure obligatoire, a été bien intégrée dans le calendrier du projet, sans le ralentir, tout en permettant à la concertation de concourir à une meilleure conception du projet.

4. RETOURS SUR QUELQUES GRANDES QUESTIONS DE LA CONCERTATION

Simon Bleau revient sur les sujets de débat identifiés au forum d'ouverture de la concertation, en précisant comment ils ont ensuite été discutés dans les différents temps de la concertation.

L'approvisionnement en matières premières

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce sujet issues de la concertation, concernant notamment les sources d'approvisionnement en matières premières et la prise en compte des critères environnementaux et sociétaux dans le choix des fournisseurs.

Thomas Brion rappelle que des exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) s'appliquent aux industriels dans le choix des fournisseurs. Il présente ensuite les deux cas possibles pour l'approvisionnement : approvisionnement en direct par Orano et XTC New Energy, avec un choix libre des fournisseurs et une responsabilité dans la vérification des critères, ou bien sélection des fournisseurs par les constructeurs automobiles, avec une responsabilité partagée entre les constructeurs automobiles et les fournisseurs de CAM / P-CAM. Enfin, il rappelle que le recyclage devra également respecter des critères ESG.

Michael Wentao Liu indique que XTC New Energy possède déjà des fournisseurs dans le monde entier pour ses usines de CAM et de P-CAM. Orano et XTC New Energy ont déjà commencé à étudier de nouveaux fournisseurs en Europe. Le projet sera alimenté par des fournisseurs actuels d'XTC New Energy et d'autres fournisseurs, notamment européens. *Cf. diapositives 17 et 18.*

La place du projet dans la chaîne de valeur

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce sujet issues de la concertation, concernant notamment la capacité globale du marché et la concurrence avec le projet Eramet, ainsi que les prises de contact entre Orano/XTC New Energy et les *gigafactories*.

Thomas Brion présente la place d'Orano et de XTC New Energy dans l'écosystème de la vallée de batteries en construction. Il indique que le recyclage ne fournirait dans le projet que 10 à 15 % des besoins totaux en matières premières de l'usine P-CAM du projet. Le marché du recyclage ne sera donc pas saturé par le seul projet Orano/XTC New Energy, le projet Eramet en est donc complémentaire de ce dernier. *Cf. diapositives 19 et 20.*

La gestion de l'eau

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce sujet issues de la concertation, concernant notamment la consommation d'eau des usines, les mesures d'optimisation, les rejets en mer et le traitement des eaux industrielles.

Thomas Brion présente le schéma de fonctionnement de l'eau dans l'ensemble du projet. Il indique que les usines recyclage et P-CAM, qui exploitent des procédés de chimie liquide, utilisent par conséquent beaucoup d'eau. L'eau de procédé de ces usines est très fortement recyclée. Enfin, l'eau de refroidissement est principalement utilisée dans l'usine CAM. Il conclut en indiquant que plusieurs solutions sont à l'étude pour baisser la consommation d'eau sur ces deux postes, notamment avec de la réutilisation accrue d'eau de procédé et l'utilisation des tours aéroréfrigérantes pour l'eau de refroidissement. *Cf. diapositives 21 et 22*

Le sulfate de sodium

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce co-produit issues de la concertation, en particulier la demande de le valoriser au lieu d'envisager son rejet en mer.

Thomas Brion rappelle que le sulfate de sodium est un produit inerte, que l'on retrouve au niveau naturel en mer. Orano et XTC New Energy ont pris le parti de cristalliser ce co-produit en vue d'une valorisation. Les exutoires possibles pour ce co-produit sont en cours d'étude. *Cf. diapositive 23*

Les risques

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce sujet, liés notamment à la prise en compte du risque nucléaire dans le projet, au vu de la proximité avec le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Gravelines, ainsi qu'à la multiplication des projets Seveso dans le Dunkerquois et enfin au risque inondation/submersion.

Thomas Brion rappelle que les classements Seveso et Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) sont avant tout des exigences supplémentaires de maîtrise des risques pour les maîtres d'ouvrage. Il rappelle que le classement Seveso est lié au stockage des matériaux, dangereux pour l'environnement et les milieux aquatiques, et impose donc des mesures spécifiques de confinement de ces matières. Enfin, il présente l'organisation de l'étude de danger, constitutive des dossiers de demandes d'autorisations. *Cf. diapositives 24 et 25.*

Les effets sur l'aménagement du territoire (mobilité, logement...)

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce sujet : la prise en compte de ses enjeux par les maîtres d'ouvrage et notamment la possibilité de proposer directement des logements, ainsi que la potentialité de créer des usines sans parking.

Thomas Brion indique que la vocation du maître d'ouvrage n'est pas de prendre en charge directement la question du logement ou de la mobilité, qui dépend des acteurs publics locaux, mais d'accompagner l'implantation sur le territoire des usines en coordination fine avec la Communauté urbaine de Dunkerque notamment à travers plusieurs groupes de travail dédiés.

Xavier Dairaine, directeur de projet à la Communauté urbaine de Dunkerque, indique que la CUD travaille en étroite relation avec le Grand port maritime de Dunkerque, dans une optique commune de décarbonation du territoire. Sur les sujets mobilité et logement, le travail se fait avec de nombreux partenaires. Il ajoute que la CUD est compétente pour la planification urbaine, dans laquelle le logement et la mobilité sont intégrés. Le plan de logement de la CUD a été recalibré à horizon 10 ans pour prendre en compte les nouveaux emplois créés sur le territoire, avec un

objectif de 12 000 nouveaux logements d'ici à 2035. Sur la mobilité, il indique que l'objectif est d'offrir des solutions pour tous, y compris ceux qui n'ont pas de voiture, et de viser une sobriété foncière, sans élargissement de route et sans grands parkings, d'où l'objectif d'usines sans parkings. *Cf. diapositives 26 et 27*

L'emploi et la formation

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce sujet, en particulier le choix de la convention collective, le nombre d'emploi, les opportunités de formation et d'alternance, ainsi que la part de cadres chinois dans les équipes de direction au lancement des usines.

Thomas Brion précise que le projet mobilisera 1 700 emplois à termes dont 1 300 emplois directs. La majorité des emplois sera créée dans l'usine de CAM, suivie de l'usine de P-CAM puis de l'usine de recyclage. Toutes les usines accueilleront des professions très variées, des métiers techniques de conduite d'installation aux fonctions support, en passant par les métiers de recherche et développement pour les centres dédiés et au contrôle qualité. Enfin, il précise que certains ingénieurs viendront de Chine pour la mise en service des usines, et composeront une partie du personnel d'encadrement, mais la majorité des employés sera recrutée sur le territoire.

Thomas Xantippe, responsable du projet RH pour Orano à Dunkerque, précise que les deux premiers recrutements tertiaires pour le projet habitent Dunkerque. *Cf. diapositives 28 et 29.*

La mise en œuvre du projet (calendriers, autorisations)

Simon Bleau présente les différentes questions et remarques sur ce sujet, notamment les conditions de la fusion entre Orano et XTC New Energy, le nombre d'autorisations ICPE et donc d'enquêtes publiques, les différentes compétences apportées respectivement par les deux maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre du projet.

Thomas Brion indique que le partenariat entre Orano et XTC New Energy se fait uniquement sur la filière batterie et donc sur la production de CAM et de P-CAM. La technologie CAM est apportée par XTC New Energy, dont c'est le cœur de métier et qui exploite déjà des usines de CAM en Chine. La technologie de recyclage est apportée par Orano, qui s'appuie sur ses savoir-faire en termes d'hydrométallurgie issue du traitement du combustible nucléaire, avec un pilote opérationnel à Bessines-sur-Gartempe en Haute-Vienne. La technologie P-CAM est composée de briques technologiques d'Orano et de XTC New Energy, d'où le décalage dans le temps pour sa mise en service. Il présente ensuite la répartition de l'investissement dans les usines. Il ajoute que le projet comporte deux centres de R&D, essentiels pour tester la qualité des produits de l'usine et pour rester à la pointe de la technologie demandée par les constructeurs de batterie. Il présente ensuite le calendrier des procédures pour les trois usines. *Cf. diapositives 30 à 33.*

5. TEMPS D'ECHANGE

Patrick Gheerardyn demande si XTC New Energy dispose des autorisations de la République populaire de Chine pour cet investissement massif à l'étranger, dans le respect des règles de la concurrence.

Michael Wentao Liu indique que XTC New Energy, comme XTC Ltd sa maison mère, dispose de son propre pouvoir de décision et est ouvert à des partenariats avec des entreprises étrangères. Enfin, il indique que le projet n'a pas de contraintes légales pour son investissement en France, XTC New Energy ne dépendant pas d'autorisations spécifiques du gouvernement chinois pour décider de cet investissement à l'étranger ni pour

l'exportation de sa technologie. Il ajoute que XTC New Energy est pleinement confiant sur la coopération avec Orano. Les deux partenaires souhaitent faire un projet exemplaire de coopération entre industriels français et chinois.

Nicolas Fournier, président de l'Adelfa, émet des réserves sur la proximité entre le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) et les EPR avec des usines classées Seveso seuil Haut. Il précise qu'il a été annoncé lors de la Commission locale d'information (CLI) du CNPE que l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) devaient étudier cette compatibilité. Au vu de la longueur de ces études, il estime que celles-ci ne seront pas disponibles avant l'enquête publique pour le projet Orano/XTC New Energy.

Thomas Brion indique qu'Orano et XTC New Energy devront présenter les interactions entre leur projet avec le CNPE actuel et les EPR futurs dans l'étude de dangers, partie intégrante du dossier de demande d'autorisation. EDF fera de même dans le cadre du projet EPR2, en présentant les interactions entre ce dernier et les usines Orano / XTC New Energy. L'étude de l'IRSN se fera dans le cadre des demandes d'autorisations du projet EPR2.

Une participante en ligne demande quel sera l'impact sur l'emploi si les projet Verkor et ProLogium ne montent pas en puissance comme prévu.

Thomas Brion indique que le projet, répondant à 10 % des besoins annoncés du marché européen, n'est pas seulement destiné à ces deux *gigafactories* mais également aux autres usines, aussi bien AESC Envision et ACC dans les Hauts-de-France que d'autres *gigafactories* européennes. L'implantation sur le Grand port maritime de Dunkerque induit bien entendu une volonté de collaborer avec les partenaires les plus proches, à savoir Verkor et ProLogium, mais le projet Orano/XTC New Energy n'est pas dépendant de la montée en puissance de ces usines.

Une participante en ligne demande qui se chargera de la récupération des batteries en fin de vie.

Didier David, directeur du programme batteries pour Orano, indique qu'Orano est en discussion avec le groupe Stellantis pour récupérer les batteries de leurs véhicules, récupération qui sera effectuée par un opérateur néerlandais du nom de Galloo. Il précise que la réglementation impose aux constructeurs automobiles eux-mêmes de s'assurer de la fin de vie de leurs véhicules et donc de récupérer les batteries.

Nicolas Fournier indique qu'une entreprise locale du nom de Borax produit de l'hydroxyde de lithium et pourrait être un fournisseur local pour l'usine, contribuant à l'écosystème de la batterie sur le territoire. Il demande si Orano a pris contact avec eux.

Thomas Brion indique que Borax fait partie des fournisseurs potentiels du projet. Aucune discussion n'a encore été engagée avec eux, mais il s'agit d'une piste à l'étude parmi les fournisseurs locaux.

Anne-Marie Royal demande ce qu'Air Liquide et RTE tirent de cette concertation et si des évolutions sont envisagées.

François Maillard, directeur de projet pour RTE, confirme que peu de questions ont concerné le raccordement électrique au cours de la concertation. Il s'agissait essentiellement de questions de curiosité ou de questions techniques. Il indique que le fuseau de moindre impact sera défini dans les mois à venir, et sera soumis au public lors de la concertation continue.

Arnaud Duval, directeur de projet de transition énergétique pour Air Liquide France Industrie, indique que le projet est divisé en deux phases pour Air Liquide, avec la mise en place d'une unité de production sur site en phase 1 et un acheminement par pipeline en phase 2. Les études sont en cours, et les quelques échanges pendant la concertation ne remettent pas en cause le projet tel qu'il est prévu à ce stade.

6. PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Thomas Brion remarque que l'ensemble de la concertation s'est tenue dans un climat apaisé, avec des questions pertinentes. Le projet a suscité une grande curiosité sur l'objet industriel. Plusieurs points d'attentions ont été soulevés : mobilité, rejets, consommation d'eau... Il constate que la participation a été réduite mais riche, notamment lors des différents ateliers. Il rappelle le choix de favoriser de nombreuses rencontres de proximité plutôt que de multiplier les réunions, avec des échanges assez nombreux et riches avec les habitants du Dunkerquois comme de Calais et Saint-Omer. Il rappelle enfin la forte mobilisation des maîtres d'ouvrage, aussi bien côté Orano que XTC New Energy qui a organisé ses déplacements en France autour des rencontres de la concertation. *Cf. diapositive 36.*

Sur l'opportunité, il constate que le projet n'a pas été remis en cause, aussi bien son implantation géographique, avec des synergies qui sont reconnues, que son opportunité pour compléter la chaîne de valeur. *Cf. diapositive 37*

Sur l'insertion du projet, il indique que la concertation a été l'objet de nombreux débats sur des sujets dépassant largement le projet tels que la mobilité et le logement. Les enjeux environnementaux sont traités au sein de groupes de travail avec le GPMD et la CUD et dans le cadre de la constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale en lien étroit avec les services de la Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et du logement (DREAL). Il indique également que le projet a été présenté devant différentes instances de gouvernance industrielle du territoire, dont le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI).

Patrick Gheerardyn précise que l'association pour la gouvernance de la plateforme portuaire de Dunkerque (AG2PDK) se charge de la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques autour des sites Seveso et le partage de la culture du risque entre ces sites classés et ceux qui ne le sont pas. *Cf. diapositive 38.*

Michael Wentao Liu présente le regard de XTC New Energy sur la concertation. Il rappelle qu'un des objectifs du projet est de créer une entité ayant une compétitivité à l'échelle mondiale. La concertation préalable a représenté une aventure nouvelle pour les équipes de XTC New Energy, très enrichissante et permettant de mieux comprendre le contexte français et plus particulièrement dunkerquois. Il indique que de nombreuses questions importantes, notamment sur les enjeux environnementaux, ont permis de pousser les études sur ces sujets. Il indique que des nombreuses questions sur la chaîne de valeur de la batterie ont également mis l'accent pour XTC New Energy et Orano sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement des usines. Enfin, il conclut en rappelant que cette concertation n'était que le début des échanges sur le projet et du dialogue sur son implantation, et remercie les parties prenantes et les garants pour la conduite de cette concertation.

Christophe Bacholle présente les premières conclusions des garants sur la concertation préalable. Il confirme que l'opportunité du projet n'a pas été remise en cause. Il remarque que beaucoup de questions et d'inquiétudes ont été formulées sur les enjeux environnementaux et la sécurité industrielle, notamment : la gestion de l'eau (consommation et rejet), la prise en compte

du risque de submersion, la sécurité industrielle et notamment la proximité avec la centrale nucléaire, les déchets (quantités, filières et exutoires). D'autres questions ont été posées sur le partenariat avec une entreprise chinoise et la pérennité de ce partenariat dans le temps, sur la chaîne de valeur et son évolution (différentes briques de la vallée de la batterie, saturation ou sous-capacité du marché), ou encore les questions d'aménagement autour du projet et sur le développement du Grand port maritime de Dunkerque et des compensations environnementales à prévoir. Enfin, il remercie particulièrement les représentants de XTC New Energy pour leur participation à l'exercice de la concertation, exigeant pour des non-francophones. Il conclut en rappelant les prochaines étapes : publication du bilan des garants au 30 avril (comprenant le regard des garants sur la concertation, des recommandations pour la suite du dialogue, la liste des questions demeurant en attente de réponse ou de précision), publication des enseignements du maître d'ouvrage, puis phase de concertation continue pour relancer le dialogue jusqu'à l'enquête publique.

7. TEMPS D'ECHANGE

Une participante en ligne demande quelle est la politique chinoise pour les implantations en Europe, citant l'exemple de Huayou Recycling, entreprises chinoise venant de signer un accord avec l'allemand Tozero et l'allemand Reckelberg Environmental pour le recyclage par hydrométallurgie à Munich.

Michael Wentao Liu répond qu'il n'y a pas de contraintes pour l'exportation des technologies chinoises à l'étranger. Il constate que d'autres projets similaires à celui de XTC New Energy et d'Orano s'implantent en Europe, et estime que c'est un bon signe, car cela signifie que d'autres industriels chinois font confiance au marché européen.

Une participante en ligne demande quelles solutions sont possibles face au déficit démocratique engendré par la saturation des projets.

Anne-Marie Royal indique que la concertation montre un intérêt et un potentiel de dialogue sur les sujets de mobilité et d'insertion, mais en effet une difficulté à rentrer dans la complexité des dossiers. Elle ajoute que certains participants se sont appropriés les sujets, les ont questionnés en détail. Elle reconnaît l'intérêt d'aller vers les populations variées, à travers les rencontres dans les lycées et les rencontres de proximité. Enfin, elle indique que la loi industrie verte devrait permettre l'organisation de débats de zone, rassemblant ces sujets autour d'un seul moment. Elle invite finalement à continuer la mobilisation pour chercher en permanence à améliorer les processus de concertation.

Une participante en ligne demande si RTE peut intervenir sur les besoins énergétiques globaux de tous les projets de la vallée de la batterie.

François Maillard indique que RTE mène des études qui montrent qu'il n'y a pas de problématique d'approvisionnement en électricité malgré l'augmentation des besoins du territoire. Il rappelle que le réseau électrique est maillé et très bien connecté au territoire français. Il indique que la consommation électrique du Dunkerquois est amenée à doubler en 2030 et tripler en 2040, mais que RTE met en œuvre les moyens nécessaires pour alimenter les industriels qui s'installent et ceux qui décarbonent leur industrie.

Anne-Marie Royal indique que RTE a répondu à cette question sous la forme d'une fiche lors de la concertation ProLogium, et demande que cette fiche, *modulo* une actualisation si nécessaire, soit mise en ligne sur le site de la concertation.

Franck Gonsse, secrétaire général des ouvriers dockers, remercie Orano et XTC New Energy pour les échanges fructueux sur l'aménagement du site Quai à Pondéreux Ouest (QPO), destiné à accueillir de nombreux projets (extension d'Aluminium Dunkerque, projet ALeLi, entreprise de manutention). Il indique que le projet correspond aux attentes des dockers, en libérant le bord à quai pour des activités portuaires. Il indique que le syndicat déposera une contribution en ligne reprenant toutes les questions qui ont été posées.

Thomas Brion remercie M. Gonsse pour les échanges très pertinents permettant d'améliorer l'insertion du projet sur la parcelle et dans le territoire en général.

8. CONCLUSION

Anne-Marie Royal remercie au nom des garants les habitants qui ont participé, qui ont posé leurs questions, mais aussi les acteurs du territoire très fortement mobilisés sur cette concertation, avec de nombreux échanges qui ont fait avancer le projet. Elle rappelle qu'il reste du travail pour répondre à toutes les questions, sur le montage financier par exemple, mais la concertation continue devrait pouvoir permettre de répondre précisément aux questions qui restent sans réponse.

Thomas Brion remercie les garants pour la constructivité des échanges dans l'élaboration de la concertation préalable. Il conclut en indiquant que la concertation a permis d'objectiver le projet et de le représenter dans son implantation territoriale, et remercie les participants pour tous les échanges très intéressants sur le projet.

Simon Bleau remercie l'ensemble des participants. Il rappelle que la concertation continue jusqu'au 31 mars inclus.